



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

économie et finances : personnel

Question écrite n° 24975

Texte de la question

M. Jean-Luc Moudenc interroge Mme la ministre de la réforme de l'État, de la décentralisation et de la fonction publique sur la situation des fonctionnaires des anciens PTT reclassés dans les groupes La Poste et France Télécom. En effet, leurs carrières sont restées bloquées pendant une quinzaine d'années, à partir de 1993, lorsqu'ils ont pu choisir entre le nouveau statut et la conservation de leur statut d'origine. Aussi, il lui demande ce que le Gouvernement compte faire pour réparer cette injustice et selon quel calendrier.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Luc Moudenc](#)

Circonscription : Haute-Garonne (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 24975

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Réforme de l'État, décentralisation et fonction publique

Ministère attributaire : Économie, redressement productif et numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 avril 2013](#), page 4373

Question retirée le : 15 avril 2014 (Fin de mandat)